

n° département	commune	
TROBOA		
lieu-dit	adresse	
Châteaulin	Châteaulin	
arrondissement	canton	
Chapelle Saint-Laurent		
édifice ou ensemble contenant	33.04 matricule	
Statue de saint Jacques	42.03 matricule	
dénomination et titre de l'œuvre		

Emplacement et position dans l'édifice : bras du transept, mur Est.

Propriété : commune

Protection :

État de conservation :

Établi en 1968 par Lecrubier

Revu en 1978 par J.P. Ducouret

- Dénomination et titre : statue d'applique, saint Jacques.
- Matériaux et techniques : bois, polychromie ancienne, taille directe, revers évidé, monoxyle.
- Dimensions : H. 131 cm - l. 54 cm - pr. 27 cm.
- Etat de conservation : cassure (main droite), manque (attribut), vermoulure.
- Inscription : sur la base,

VENERER ME / IAC POVL MARM / RECTEVR DE CEANS /
 ... RECTEVR / TROBOAS / MONT FAICT FAIRE /
 EN LAN ET L HONVR / DE MONR S JACQVES / 1624
- blason muet; calice.
- Statue commandée par Jacques Poulmarch, recteur.
- Datation : fin 1er quart 17ème siècle, en 1624, porte la date.
- A signaler.

- Fig. 1 cliché n° 70.29.1130 X
- 2 70.29.1126 X
- 3 70.29.1129 X
- 4 70.29.1128 X
- 5 70.29.1131 X
- 6 70.29.1125 X
- 7 70.29.1127 X
- 8 010 V 2659

CHAPELLE SAINT LAURENT

Statue de Saint Jacques - vue de face

Cliché SAMSON

70.29.1130 X

Fig. 1



CHAPELLE SAINT LAURENT

Statue de Saint Jacques - détail du buste

Cliché SAMSON

70.29.1126 X

Fig. 2



CHAPELLE SAINT LAURENT

Statue de Saint Jacques - vue du profil
gauche

Cliché SAMSON

70.29.1129 X

Fig. 3



CHAPELLE SAINT LAURENT

Statue de Saint Jacques - vue du profil
droit

Cliché SAMSON

70.29.1128 X

Fig. 4



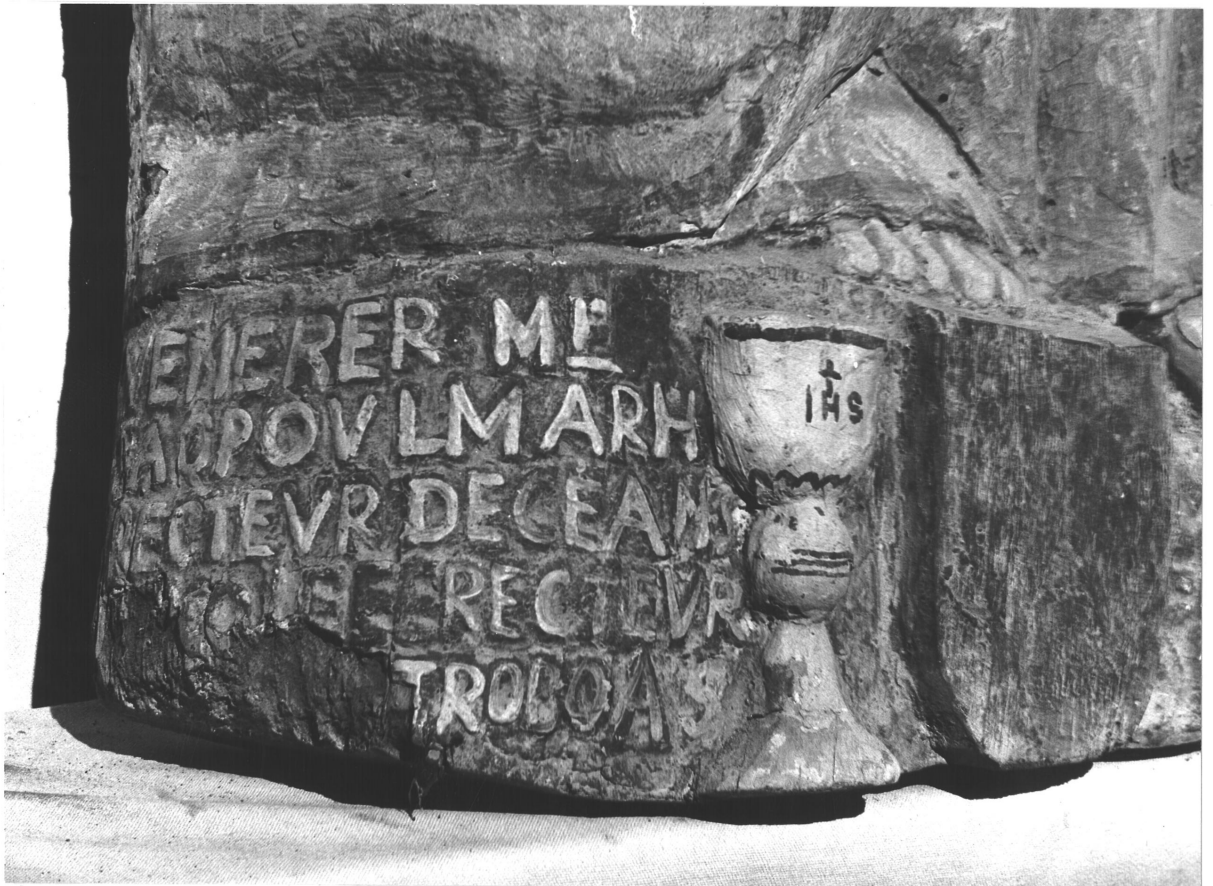
CHAPELLE SAINT LAURENT

Statue de Saint Jacques - détail ins-
cription à gauche de la base

Cliché SAMSON

70.29.1131 X

Fig. 5



CHAPELLE SAINT LAURENT

Statue de Saint Jacques - détail ins-
cription à droite de la base

Cliché SAMSON

70.29.1125 X

Fig. 6



CHAPELLE SAINT LAURENT

Statue de Saint Jacques - vue du revers

Cliché SAMSON

70.29.1127 X

Fig. 7



CHAPELLE SAINT-LAURENT

Saint-Jacques

Cliché LE THOMAS

010.V. 2659..

Fig. 8

